



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Police municipale

Question écrite n° 4927

#### Texte de la question

M Gerard Chasseguet attire l'attention de M le ministre de l'interieur sur le vide juridique qui existe actuellement a propos des polices municipales. En effet, celles-ci assument certaines taches, essentiellement dans les domaines du stationnement, de la circulation, en application des pouvoirs detenus par le maire. Or il n'existe aucun moyen juridique pour faire respecter les arretes pris par ces fonctionnaires municipaux. Il lui demande s'il ne serait pas envisageable de definir un cadre juridique afin de permettre a ces polices municipales de mener a bien leurs actions dans ces domaines bien precis.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'interieur a engage une reflexion d'ensemble sur la securite des Francais. Des dispositions seront prises au terme de cet examen. Elles concerneront notamment le statut et les missions des polices municipales.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Chasseguet Gerard](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4927

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 octobre 1988, page 3079